



AIDE À LA TENUE DU REGISTRE DE TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS AUTOMOBILES



[www.autoeco.com](http://www.autoeco.com) : plus de 40 marques et réseaux adhérents !





*Développeur et concepteur de solution de traçabilité des déchets automobiles.*

## QUI, QUOI, COMMENT ?

Forte de 20 ans d'expérience dans l'intégration de données environnementales, la plateforme informatique de traçabilité [www.autoeco.com](http://www.autoeco.com) permet de suivre l'engagement de l'ensemble d'un réseau quant à la collecte et au recyclage de ses déchets. Une vingtaine de réseaux automobiles sont déjà adhérents de cet outil, dont Citroën, Renault, Speedy, Volkswagen... avec plus de 140 collecteurs partenaires.

Indépendant, ce système de traçabilité permet en outre à Autoeco d'être partenaire privilégié du CNPA dans sa mission d'Observatoire National des Déchets de l'Automobile.

### > Un service en ligne complet pour les réparateurs.

Outre l'assurance du respect réglementaire, la remontée et le traitement de ces données permettent aux adhérents d'obtenir des résultats chiffrés et de communiquer sur leur politique environnementale : centralisation de leurs informations de collectes, aide à la tenue du registre de traçabilité (respect des obligations légales), suivi de l'évolution des collectes, optimisation des coûts de collectes, benchmarking / émulation, valorisation de l'image vis-à-vis de la clientèle toujours plus attentive à l'Environnement.

### > Autoeco en quelques chiffres

- Plus de 37 800 garages avec au moins une remontée de collectes effectuées sur 2 ans (2015-2016)
- Plus de 33 400 garages avec au moins une remontée de collectes effectuées sur 1 an (2016)
- Plus de 464 000 lignes de collectes traitées pour l'année 2016 soit plus de 38.000 lignes par mois.

### > Autoeco, au service de ses adhérents et de l'environnement

Autoeco organise trois fois par an des réunions environnementales en présence d'experts afin de créer des échanges sur des sujets d'actualité sur lesquels les actions communes peuvent prévenir et/ou réduire les coûts liés aux nouvelles réglementations et éco-organismes.

D'autre part, Autoeco a récemment mis en place une veille réglementaire à destination de ses adhérents et de leurs réseaux avec la proposition d'une veille environnementale régulière, simple et pratique afin de garantir une connaissance des textes applicables liés à l'activité et l'assurance d'être en conformité avec ces exigences.

Autoeco aide également, grâce au label Autoecoclean mis en place par ses soins, à inciter les réseaux à un comportement éco-citoyen et à une meilleure gestion des coûts environnementaux.

Enfin, Autoeco organise, chaque année depuis 2013, les Trophées de l'Environnement qui visent à récompenser les meilleurs réparateurs dans différentes catégories.

